Revue de la presse arménienne du 27 au 28 août 2020

43451 cas confirmés de coronavirus/ Au moment de la rédaction de cette revue, les autorités ont confirmé 43451 cas de coronavirus dans le pays dont 37264 ont été guéris et 869 patients sont décédés.

Le gouvernement approuve un projet de loi lui donnant des pouvoirs pour gérer la crise sanitaire sans déclarer l'état d'urgence/ Le gouvernement a approuvé un projet de loi qui lui permettra de maintenir en place les restrictions et même d'imposer, si nécessaire, un confinement national ou local sans prolonger l'état d'urgence qui expire le 11 septembre. Selon le Ministre de la Justice, Rustam Badassian, le nouveau régime juridique impliquera moins de restrictions à la liberté de mouvement des personnes et aux droits civils. En particulier, les autorités cesseront d'accéder aux données personnelles des téléphones portables pour identifier les personnes qui ont eu un contact physique avec des patients COVID-19.

COVID-19/ le Canada fournit une assistance de 260 000 dollars à l'Arménie/ Le Comité national arménien du Canada (ANCC) rapporte que le Canada fournira 260 000 dollars d'aide à l'Arménie.

Le Recteur de l'Université française en Arménie décoré de la médaille du Ministère arménien de l'éducation/ La presse indique que le Recteur de l'Université française en Arménie (UFAR), M. Jean-Marc Lavest, a été décoré de la médaille du Ministère arménien de l'éducation, des sciences, de la culture et du sport pour sa contribution au développement de l'UFAR, au renforcement des relations franco -arméniennes et ses approches innovantes. L'Ambassadeur de France en Arménie, Jonathan Lacôte, a également exprimé toute sa reconnaissance à M. Lavest. L'Ambassadeur a rappelé que sous la direction de M. Lavest, l'UFAR a ouvert une cinquième faculté, informatique et mathématiques appliquées, développé ses partenariats, en France et en Arménie, et lancé le projet de relocalisation en lien avec le centre TUMO. « *Merci cher Jean-Marc Lavest pour le travail accompli et pour avoir installé l'UFAR sur les plus hautes marches du podium de l'enseignement supérieur en Arménie !* » a indiqué l'Ambassadeur.

Retour sur l'affaire de l'officier arménien capturé en Azerbaïdjan/ La presse revient sur l'affaire de l'officier arménien, Gurgen Alaverdyan, capturé en Azerbaïdjan (cf. revue du 25 au 26 août 2020). La partie azerbaidjanaise a indiqué avoir lancé une procédure pénale contre Alaverdyan en vertu de cinq articles différents du code pénal. L'Arménie a qualifié de « *non-sens* » ces accusations. La porte-parole du Ministère arménien de la Défense a déclaré que le Ministère était en contact permanent avec les structures internationales et continuait à travailler intensivement sur la situation. Lors d'une conversation téléphonique avec le représentant personnel du président en exercice de l'OSCE, Andrzej Kasprzik, le Ministre de la Défense, Davit Tonoyan, a attiré l'attention de Kasprzik sur les messages vidéo montrant Alaverdyan diffusés par les médias azerbaïdjanais. Tonoyan a souligné que ces vidéos constituaient une violation flagrante des droits internationaux, y compris le droit international humanitaire.

Le Ministère de la Défense appelle à la création d'une milice nationale pour renforcer l'armée en temps de guerre/ Le Ministère arménien de la Défense a appelé à la création d'une milice nationale qui renforcerait les forces armées arméniennes en temps de guerre. Le projet de loi élaboré par le Ministère cite la nécessité d'étendre la participation des Arméniens à la défense nationale, qui jusqu'à présent repose sur le service militaire obligatoire et les réservistes de l'armée. Selon le projet de loi, la nouvelle force auxiliaire serait formée sur une base territoriale à Erevan et dans les villes et villages du pays. Elle serait subordonnée au commandement de l'armée arménienne. Elle ne se substituerait pas à une éventuelle mobilisation des réservistes de l'armée arménienne en temps de guerre. Le projet de loi n'a pas encore été discuté et approuvé par le gouvernement.

Début du procès de l'ex-ministre des Finances/ La presse rend compte du début du procès de Gagik Khachatryan, un ancien ministre des finances, et de son neveu. Les deux hommes ont d'abord été accusés de gaspillage à grande échelle des fonds publics, puis d'abus de pouvoir, de contrefaçon et de corruption. Khachatryan rejette les accusations. Ses avocats ont de nouveau demandé de le libérer de sa détention

provisoire compte tenu de ses problèmes de santé. L'un des procureurs du procès a rétorqué que Khachatryan devrait rester en état d'arrestation car il pourrait faire obstruction à la justice s'il était remis en liberté. Le procureur a noté à cet égard que les deux fils de Khachatryan sont entrés dans la clandestinité début mai après avoir été également inculpés.

Une explosion dans un immeuble à Erevan a fait un mort et deux blessés/ Une personne a été tuée et deux autres blessées dans une explosion qui a partiellement détruit un immeuble d'habitation à Erevan tôt mercredi. Le Ministre des situations d'urgence a laissé entendre qu'une fuite de gaz était la cause probable de l'explosion. Les autorités ont également évacué 21 autres résidents de l'immeuble situé dans le quartier Kanaker-Zeytun, au nord d'Erevan. Le Premier ministre s'est engagé à leur fournir un logement temporaire lorsqu'il a inspecté le site de l'explosion le matin.

Un enfant de 6 ans mort et six autres blessés à la suite d'un incident de violence domestique/ La presse rend compte d'un incident de violence domestique mortel dans le village de Khashtarak, région de Tavush. L'une des sept victimes, un enfant de six ans, est mort de multiples traumatismes. Les survivants de l'incident seront pris en charge par un établissement d'accueil pour enfants. Une femme de 28 ans et son père ont été arrêtés pour d'avoir sévèrement battu ses cinq enfants et ses deux neveux. L'incident a suscité une réaction du gouvernement, le gouverneur de Tavush a convoqué une réunion d'urgence et l'administration de Pachinian a appelé à des mesures accrues et plus fortes pour prévenir les incidents de violence domestique.

L'Arménie va construire un nouveau village entièrement neuf/ Pour la première fois dans l'histoire de la troisième République d'Arménie, un nouveau village sera construit à partir de zéro pour la reconstruction du réservoir inachevé de Kaps dans la région de Chirak, à 22 km au nord de Gumri. Le village sera prévu pour la réinstallation des résidents dont les maisons sont situées dans des zones qui feront partie du réservoir. La presse rappelle que le 19 décembre 2014, un accord de prêt avait été signé entre l'Arménie et la Banque pour la reconstruction et le développement (KfW), qui prévoit notamment la mise en œuvre de la construction du réservoir de Kaps et du système d'irrigation par gravité. Le projet garantira l'utilisation durable des ressources en eau limitées de la rivière Akhuryan.

Aeroflot opère des vols Moscou-Erevan pour les passagers en transit/ A partir du 27 août, Aeroflot assure des vols Moscou-Erevan deux fois par semaine, chaque jeudi et samedi. Les billets pour les vols ne peuvent être achetés que par les citoyens qui continueront leurs vols de l'aéroport Cheremetièvo vers Los Angeles, Shanghai et les pays européens. Lors du voyage vers le pays de transit, les passagers doivent avoir un certificat PCR (version anglaise ou russe) délivré moins de 72 heures avant le départ et avoir les documents requis par le pays de destination.

Ouverture du centre TUMO à Moscou/ La presse rend compte de l'ouverture du troisième centre de TUMO à l'étranger, cette fois-ci à Moscou. L'ouverture d'un autre centre TUMO est prévu cet automne à Berlin, à Charlottenburg. Rappelons que le premier centre international de TUMO a ouvert à Paris en octobre 2018 au Forum des Images.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** *Hraparak*-***quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** *Joghovourd*-***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.